

**AVEC HENRI DE RAINCOURT,
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL**

Préserver l'Yonne

Au Fil de l'Yonne Quelles actions ont été entreprises par le Conseil Général dans une démarche de développement durable ?

Depuis les lois de décentralisation, le Conseil Général est responsable de la construction, de la réhabilitation et de l'entretien des collèges du département. Nous profitons des travaux de réhabilitation des collèges pour imposer des normes Haute qualité environnementale à ces bâtiments. Cela a été le cas lors des travaux d'extension et de rénovation du collège de Villeneuve-l'Archevêque. Un système de chauffage basse température raccordé à une pompe à chaleur a été installé ainsi que des cloisonnements réalisés en plaques de gypse et chanvre qui sont des matériaux très isolants. Des éclairages dotés de lumière froide économes en énergie ont été mis en place également. La rénovation du collège du Gâtinais à Saint-Valérien a, elle aussi, été réalisée selon une démarche Haute qualité environnementale.

Que fait le Conseil Général pour valoriser la filière bois énergie qui permet de réduire les gaz à effet de serre ?

Les forêts de l'Yonne constituent un formidable gisement d'énergie « verte » qu'il nous faut valoriser. La Puisaye porte à elle seule 40 000 hectares de forêts. La commune de

Villiers-Saint-Benoît, par exemple, possède une forêt communale de 340 hectares. Soucieuse de valoriser ces ressources disponibles, elle a décidé en 1993 d'installer une chaufferie automatique alimentée en plaquettes de bois. Celle-ci chauffe, grâce à un réseau enterré, la mairie, la cantine, le bureau de poste, l'école et le musée. Le Conseil Général a contribué à financer cet investissement qui a permis d'économiser 35 Tonnes équivalent pétrole (TEP) à cette commune qui se chauffait auparavant au fioul et au gaz. Par ailleurs, Yonne équipement, filiale du Conseil Général, a financé la totalité des bâtiments de l'entreprise Bio forêt, créée en 2004 et spécialisée dans l'approvisionnement en plaquettes forestières des chaudières à bois des entreprises, des collectivités et de particuliers.



**La chaufferie automatique
de Villiers-Saint-Benoît**